



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE RICHELIEU, TENUE LE 12 NOVEMBRE 2024, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1 CHEMIN DES PATRIOTES À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville
Madame Natacha Garneau-Tremblay, première vice-présidente et conseillère de St
Mathias-sur-Richelieu
Monsieur David Morin, deuxième vice-président, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Louis Hébert, conseiller de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Embauche de l'employé numéro 063WATSAM — technicien à l'opération
7. Assurances générales — renouvellement 2025
8. Compte rendu de la rencontre du 23 octobre 2024 du comité technique de la RIEVF
9. Consommation d'eau pour les mois de septembre et octobre 2024
10. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2025
11. Nomination des officiers
12. Divers
13. Interventions de l'assistance
14. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 47 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

24-11-044

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

24-11-045

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 24-036 09-09-24 Courriel de MADAME CLAUDIA CHARTRAND, secrétaire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2024-291 approuvant l'occupation permanente du domaine public par la RIEVR pour un lot dans l'emprise de la rue Côté, au croisement de la montée des Trente, requise pour l'ajout d'un bâtiment et d'une génératrice pour la station de surpression Côté-Trente.
- 24-037 02-10-24 Lettre de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président du conseil d'administration, FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant le renouvellement de notre contrat d'assurance de dommages 2025 dont la prime est fixée à 129 086,52 \$, taxe incluse.
- 24-038 04-10-24 Lettre de MONSIEUR YANNICK BARIL, vice-président (Finance & Administration), ENVIROAIR INDUSTRIES, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Les Pompes Garand inc. dans le cadre du contrat octroyé par la résolution numéro 24-06-027.
- 24-039 08-10-24 Courriel de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-McDONALD, avocat, greffier et directeur des Services juridiques et du greffe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2024-10-364 approuvant et autorisant la signature de l'entente intermunicipale remplaçant celle en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.
- 24-040 09-10-24 Courriel de MADAME GINETTE TANGUAY, secrétaire des Services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2024-332 approuvant et autorisant la signature de l'entente intermunicipale remplaçant celle en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.
- 24-041 10-10-24 Courriel de MADAME ISABELLE COURNOYER, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2024-10-157 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2025 et nous transmettant la résolution numéro 2024-10-15 approuvant et autorisant la signature de l'entente intermunicipale remplaçant celle en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.
- 24-042 10-10-24 Courriel de MADAME GINETTE TANGUAY, secrétaire des Services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2024-321 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2025.



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

- 24-043 17-10-24 Courriel de MADAME SUZIE BÉLANGER, directrice générale et greffière-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 173-24 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2025 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.
- 24-044 20-10-24 Avis de recalcul du taux personnalisé 2024, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,10 \$ au lieu de 1,12 \$.
- 23-045 20-10-24 Lettre de la Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, nous informant que le nouveau taux de versement périodique 2024 de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail s'établit maintenant à 1,14 \$.
- 24-045 24-10-24 Courriel de MADAME ANISSA MAMBOUKA, technicienne juridique, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 24-10-291 (5,1) autorisant la signature de l'entente intermunicipale remplaçant celle en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.
- 24-046 25-10-24 Décision de classification 2025, CNESST, établissant le taux de versement périodique pour 2025 à 1,12 \$.
- 24-047 29-10-24 Courriel de MADAME LOUISE MESSIER, secrétaire au greffe, VILLE DE BELCÉIL, nous transmettant la résolution numéro 2024-10-395 autorisant la signature de l'entente intermunicipale remplaçant celle en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

24-11-046 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 24-06, du chèque numéro 20839 au chèque numéro 20855, du déboursé numéro 202400616 au déboursé numéro 202400763 pour un montant total de 908 754,93 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

24-11-047 POINT 6. EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 063WATSAM — TECHNICIEN À L'OPÉRATION

ATTENDU QUE la Régie a procédé à l'affichage dans les babillards électroniques en vue de pourvoir à un poste temporaire de technicien à l'opération;

ATTENDU QUE la Régie a procédé à l'embauche temporaire du technicien à l'opération portant le numéro 063WATSAM le 22 juillet 2024;

ATTENDU QUE le directeur technique a procédé à une évaluation de l'employé en date du 28 octobre 2024;

ATTENDU QUE la Régie désire officialiser l'embauche du technicien à l'opération portant le numéro 063WATSAM;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin

ET RÉSOLU D'embaucher le technicien à l'opération numéro 063WATSAM, à titre de technicien à l'opération à l'essai, à compter du 11 novembre 2024, selon les conditions édictées dans la convention collective en vigueur, soit neuf cent soixante (960) heures avant d'établir la permanence ou non.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

24-11-048 POINT 7. ASSURANCES GÉNÉRALES – RENOUELEMENT 2025

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de négocier ses affaires d'assurance ;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2024 était de 116 566,78 \$, taxes incluses ;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2025 a été établie à 129 086,52 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 10,7 % ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Leprohon
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2025, à un coût de 129 086,52 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

POINT 8. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 OCTOBRE 2024 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

Le compte rendu de la réunion du 23 octobre 2024 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2024

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour les mois de septembre et d'octobre 2024 sont joints au présent point.

24-11-049 POINT 10. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2025

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le deuxième mardi de la plupart des mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2025 :

- 21 janvier (3^e mardi)
- 11 mars
- 13 mai
- 17 juin
- 9 septembre
- 25 novembre (4^e mardi)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Hébert
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2025 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

24-11-050 POINT 11. NOMINATION DES OFFICIERS

11.1 PRÉSIDENT

ATTENDU QUE monsieur Robert Pelletier a été nommé au poste de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 novembre 2023;

ATTENDU QUE le mandat du président prend fin le 31 décembre 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année 2024

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU DE nommer Robert Pelletier à titre de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Robert Pelletier accepte la nomination et est élu au poste de président du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE

24-11-051 11.2 PREMIER VICE-PRÉSIDENT

ATTENDU QUE madame Natacha Garneau-Tremblay a été nommée au poste de première vice-présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 décembre 2023;

ATTENDU QUE le mandat de la première vice-présidente prend fin le 31 décembre 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année 2025

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

ET RÉSOLU DE nommer Natacha Garneau-Tremblay à titre de première vice-présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Natacha Garneau-Tremblay accepte la nomination et est élue au poste de première vice-présidente du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE

24-11-052 11.3 DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

ATTENDU QUE monsieur David Morin a été nommé au poste de deuxième vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 21 novembre 2023;

ATTENDU QUE le mandat du deuxième vice-président prend fin le 31 décembre 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année 2025

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay

APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU DE nommer Martin Dubreuil à titre de deuxième vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, Martin Dubreuil accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 12. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 13. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

24-11-053 POINT 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Hébert
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Robert Pelletier
président